



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

**DECLARATION LIMINAIRE
COMITE TECHNIQUE LOCAL du 02/10/2018**

*(2ème convocation après boycott de celui du 28/09
par les 4 organisations syndicales)*

Mr Le Président,

La DGFIP a 10 ans et, une fois encore, au nom de l'exemplarité et des préconisations de CAP 2022, elle supportera, en 2019, près de la moitié des suppressions d'emplois alors qu'elle ne représente désormais plus que 5 % des effectifs globaux de la Fonction Publique d'État.

Ainsi, la spirale infernale de suppression d'emplois et de fermetures de services s'accroît, au mépris des besoins réels des usagers. Pour mémoire, au 1er janvier 2018, 174 trésoreries supplémentaires ont définitivement fermé leur porte en France.

Rappelons par ailleurs le triste record détenu par la DGFIP : notre administration est la 1ère contributrice «à la maîtrise des effectifs de l'Etat». Cette saignée supplémentaire est intolérable et s'ajoute donc à celles des années précédentes : 2 130 suppressions d'emplois en 2019, 1 600 en 2018, 1 630 en 2017... près du quart des effectifs en 10 ans.

Et l'addition pourrait encore s'alourdir avec l'application annoncée par le Gouvernement de la « méthode à 10000 » dès l'année prochaine pour parvenir à 50 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique d'Etat à la fin du quinquennat.

Dans un tel contexte, nous ne pouvons que boycotter la première convocation de ce CTL le 28 septembre.

Comment comptez-vous assumer et gérer cette situation devant vos personnels et les usagers avec cette mise à sac du service public induite par cette mécanique destructrice ?

- * En confiant à des prestataires extérieurs l'encaissement des recettes publiques pour pallier ce qui va devenir une carence manifeste de nos services ?
- * En généralisant l'accès des notaires au fichier immobilier et en fusionnant les SPF ?
- * En allégeant toujours plus le contrôle des dépenses publiques pour tenir des délais raisonnables de paiement ?
- * En transformant complètement la philosophie du contrôle fiscal ?
- * En mettant en place un réseau unique du recouvrement des recettes fiscales et sociales ? Cette option directement inspiré de CAP 2022 est confirmée par le PLF 2019 et tout laisse penser que ce réseau unique ne serait peut-être pas la DGFIP.
- * En abandonnant des missions en catimini, voire en les privatisant comme dans le cadre du Prélèvement à la source ?

Au motif de simplification pour les entreprises et les particuliers, ce qui se profile est bien l'individualisation de l'impôt voire sa fusion avec la CSG autrement dit la fin de l'impôt républicain. Et pourtant, l'accompagnement du PAS constitue une mesure phare dans le PLF 2019 notamment sur les crédits d'impôts.

Qu'il y ait de moins en moins d'agents pour accompagner les contribuables dans leur démarche n'est visiblement pas le problème de la Direction Générale ! Au contraire, cette réforme constitue un nouveau prétexte à de nouvelles suppressions d'emplois.

Il faut être doté d'une bonne dose d'inconscience ou de cynisme pour oser cette justification alors que l'afflux des usagers avec nombre de questions sans réponses est très important !

Tous les personnels de la DGFIP subissent du fait de cette situation globale une polyvalence accrue avec un travail à effectuer trop souvent dans l'urgence et ils constatent parfois des problèmes de communication et d'organisation dans leur service, pesant sur le collectif et le relationnel.

Sur tous ces sujets, nous souhaitons rapidement échanger avec vous et ce, dans le cadre de vos réponses aux déclarations liminaires, car ce ne sont pas de simples questions diverses Mr Le Président et Mrs Les Directeurs, il s'agit là de l'avenir de notre administration, de nos missions et donc de nos emplois !

Face aux conséquences multiples de ces réorganisations sur les personnels, vous y compris : mobilité et changement de métiers subis, désintérêt au travail due à une pression constante, absence de visibilité, stress permanent, les élus et experts FO DGFIP présents à ce CTL exigent que cette discussion s'engage avant d'aborder l'ordre du jour de ce comité technique. Revendiquer, c'est aussi parfois exiger, Mr Le Président !

FO DGFIP condamne cette politique de destruction du service public, désastreuse pour les conditions de travail des personnels et l'exercice de toutes nos missions.

La DGFIP de demain voulue par ce gouvernement, c'est une DGFIP rabougrie, vidée de sa substance et sous-dimensionnée !

Défendre nos missions, obtenir le renforcement de nos moyens, voilà l'urgence, parce que nous soutenons que renforcer la DGFIP, c'est renforcer la République.